MEUBLEZ-VOUS
aux Anciennes Maisons
MAMAN LOUISE
A FAIT SES PREUVES.
Elle possède un choix de tout l'ameublement en général. Jouit d'une bonne réputation et vend bon marché. Voir ses Magasins et Ateliers :
179-179 bis, Rue de Lannoy
ROUBAIX
Le tram O arrête à la porte. Livraison gratuite par auto Seule Maison à Roubaix (Téléphone 37-47).

72e Année. — N° 124. Le numéro : 25 centimes MERCREDI 4 MAI 1927.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et limitrophes..... 3 mois, 22.00 ; 6 mois, 40.00 ; 1 an, 76.00 — France et Belgique..... » 23.00 ; » 43.00 ; » 80.00

ABONNEMENTS REDACTION-ANNONCES — ROUBAIX..... 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter, 6. TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 37. LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07. Chèques postaux 87 Lille

Demandez Tous
LA
BOCK
MEYERBEER
35, Rue Meyerbeer
ROUBAIX
Téléphone 421 et 2471

BILLET PARISIEN

Le discours de M. Poincaré et l'opinion

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 3 MAI. (Minuit).

Le discours prononcé à Bar-le-Duc par M. Poincaré a été accueilli avec satisfaction, on peut dire, par toutes les fractions politiques, les extrémistes exceptés. Il y a bien longtemps que cette unanimité ne s'était pas réalisée sur le discours d'un chef de Gouvernement. Félicitons-nous sans réserve de l'événement qui fait bien augurer de la prochaine session parlementaire.

Au surplus, peut-on s'étonner de l'approbation qu'ont reçue les paroles du président du Conseil ? Nullement, si l'on songe que dans ses paroles comme dans ses actes, M. Poincaré n'a fait — c'est là son immense mérite — que d'exprimer la volonté de la grande majorité de nos compatriotes. Le redressement financer est l'œuvre de la collectivité française reprenant confiance dans les destinées du pays à l'appel du Gouvernement d'Union nationale.

Renier le discours de Bar-le-Duc serait, pour l'opinion publique, renier ses propres aspirations d'ordre, de calme, de travail méthodique et fécond. Ce que M. Poincaré a dit du communisme ne répond pas moins aux préoccupations du public que ses déclarations sur la situation financière. Les avis diffèrent sur le communisme suivant qu'on le considère comme un danger immédiat ou comme un danger lointain et aléatoire.

Mais, à part quelques égarés, il est permis d'affirmer que tous les Français réprouvent avec M. le président du Conseil ces forces criminelles tendant à instaurer chez nous le régime de tyrannie et de régression que Moscou nous offre en exemple.

Il est courant de mettre en regard des commentaires sympathiques suscités dans notre pays par le discours d'hier, les réflexions qui l'accompagnent dans les journaux d'outre-Rhin.

Les Allemands en ont surtout retenu les passages relatifs à la politique extérieure. Ils ne cachent pas leur désappointement de constater que M. Poincaré reste décidé à appliquer le traité de Versailles sans rien abandonner des garanties que ce traité nous donne. « M. Poincaré n'a pas changé », écrivent-ils avec mélancolie.

Sans doute se disent-ils que les paroles prononcées à Bar-le-Duc (si près de la frontière !) rendent inutile la démarche qu'ils se proposaient, paraît-il, se faire en faveur de l'évacuation de la Rhénanie. Ils ne se méprennent pas, en tout cas, sur la portée de ce discours. Sur la politique extérieure comme sur la politique intérieure, il exprime l'opinion de la France entière.

R...

LE NOUVEAU CHEF DE LA FLOTTE BRITANNIQUE

(Wide World photos).

L'AMIRAL SIR CHARLES MEDDEN
qui vient d'être nommé chef de la flotte anglaise en remplacement de l'amiral Beatty

LE BUDGET DE 1928

M. Malvy promet que la Commission des Finances examinera le projet avec vigilance et célérité

Paris, 3 mai. — M. Malvy donne communication d'une lettre qu'il adresse au « Temps », comme suite à un article paru dans ce journal à la date du 28 avril.

Dans cette lettre, M. Malvy défend la Commission des Finances d'apporter le moindre retard à l'examen du budget de 1928. Il explique que le budget, selon la formule connue, a été déposé en blanc et, depuis, la Commission n'a reçu aucun renseignement par suite de la longue et délicate mise au point du budget.

Ainsi saisie en droit, la Commission ne l'est pas encore en fait. Ce n'est là d'ailleurs qu'une question de jours, et très prochainement la Commission sera en mesure de commencer son travail, avec toute la vigilance et la célérité désirables.

LES CHANGES

	LUNDI	MARDI
LIVRE	124.01	124.01
DOLLAR	25.525	25.5225
BELGIQUE ...	354.50 (100 belgas)	354.50

LES COMMUNISTES interpelleront à la rentrée sur le discours de Constantine

M. Marcel Cachin annonce que dès la rentrée parlementaire, les communistes demanderont à interpeller sur le discours de M. Steeg à Constantine.

Une délégation canadienne va visiter Lille, Roubaix et Tourcoing

Sa composition. - Les réceptions

C'est vendredi prochain 6 mai, qu'une délégation canadienne, composée d'une trentaine de membres, viendra dans notre région pour y faire un voyage d'études, sous la conduite de M. Jean Bruchesi, professeur à l'Université de Montréal et sous le patronage du « Comité France-Amérique », que préside M. Hanotaux.

Outre M. Jean Bruchesi et sa sœur, Mlle Germaine Bruchesi, neveux de S. Em. le cardinal Bruchesi, archevêque de Montréal, la délégation comprendra :

M. Paul Lemieux, architecte, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, famille de 6 enfants, père architecte à Montréal; — Mlle Marguerite Lemieux, sœur du précédent, étudiante à l'Ecole des Arts décoratifs de Paris; — Mme J.-B. Jobin de Québec; — M. le docteur J.-B. Jobin, fils d'un professeur de l'Université Laval à Québec, famille de huit enfants. Il étudia la médecine à Paris, en particulier la bactériologie. Il est le cousin de l'honorable Philippe Roy, haut-commissaire du Canada à Paris; — M. l'abbé Arthur Sideleau, professeur au Collège de Sherbrooke. Etudie à l'Institut Catholique et à la Sorbonne. Licencié ès-lettres, d'une famille de 10 enfants; — M. l'abbé Aldéric Beaulac, d'une famille de 11 enfants, ancien étudiant de Rome. Originaire de Nicolet, petite ville de la province de Québec Sulpicien, professeur au Séminaire de Montréal; — Mme A. Mignault, et le docteur A. Mignault, chargé du service d'obstrétrique à St-Vincent de Paul à Sherbrooke; — M. le docteur Sylvio Caron, apparent au ministre de l'Agriculture, attaché à l'hôpital Saint-Michel-Archange de Québec; — M. Paul Lavois, avocat au barreau de Québec, journaliste; — M. Fernand Veilleux, de Québec, d'une famille de 6 enfants, poursuit des études de licence ès-lettres; — M. l'abbé Thibaut, docteur en philosophie, né aux Etats-Unis, d'une famille de 4 enfants. Sulpicien, professeur au Séminaire de Montréal; — M. Jean-Marie Gauvreau, profess. à l'Ecole Technique de Montréal. Etudie en particulier le mobilier; d'une famille de 9 enfants. Son père est médecin à Montréal; — M. le docteur C.-E. Hebert, étudiant en médecine. Etudie la médecine légale. Fils d'industriel. — M. le docteur Amyot; — M. Arthur Robert, de Montréal, qui étudie les questions sociales; — Mlle Simone Parent, fille d'un ancien premier ministre de la province de Québec, sœur d'un député à la Chambre fédérale d'Ottawa; — M. l'abbé Deguire, docteur en théologie et en philosophie. Ancien élève du Séminaire canadien à Rome. Professeur au Collège de Valleyfield; — M. Marcel Parizeau, architecte, élève de l'Ecole des Beaux-Arts, fils d'un professeur de l'Université de Montréal. Vice-doyen de la Faculté de médecine; — M. le docteur Hervé Lacharité qui étudie la radiothérapie; — M. le docteur Elphage Bois, professeur de chimie à l'Université Laval, à Québec; — M. le docteur Jean Saucier, spécialiste des maladies nerveuses, secrétaire du Cercle des Etudiants Canadiens; — Mlles Turgeon, filles de l'honorable Turgeon, juge de la Cour supérieure de la province de Saskatchewan, province de l'Ouest Canadien, ancien ministre de cette province; — M. Daviault, ingénieur-chimiste de Montréal; — M. Alph. Saint-Hilaire, musicien; — M. Henri Letondal, musicien et journaliste; — M. Alain Grandbois, d'une famille d'industriels.

LE PROGRAMME DE LA VISITE

La délégation arrivera le vendredi matin 6 mai, à Lille, où elle sera reçue par l'Université catholique de Lille et par la section régionale du Comité catholique des Amitiés Françaises à l'étranger.

Au soir de cette première journée, les Canadiens partiront pour Roubaix, où, le lendemain, on leur fera les honneurs du peignage des Anciens Etablissements Amédée Prouvost, de l'usine Vanoutryve et Cie, du Consortium, puis de la Société d'études et d'entreprises industrielles.

Vers midi, la délégation sera reçue en présence de MM. Firmin Roz, Philippe Roy, haut-commissaire du Canada et le docteur Grondin, professeur à l'Université Laval, représentant à Paris la province de Québec.

Après un déjeuner que leur offrira la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing, les Canadiens se mettront en route pour Tournai, où ils seront les hôtes de l'Administration communale.

Le lendemain, dimanche 8 mai, Tourcoing, à son tour, fêtera nos visiteurs. Sous le patronage de M. Louis Lorthiois, président de la Chambre de Commerce et de M. Jacques Masurel, président des « Amis de Tourcoing », un banquet sera organisé, auquel assisteront 100 pères de famille ayant en moyenne de dix à douze enfants.

M. LEYGUES A BREST PRÉSIDE AU LANCEMENT DU « SUFFREN »

Brest, 3 mai. — M. Leygues, venu présider le lancement du croiseur « Suffren », est arrivé ce matin en gare de Brest, accompagné du vice-amiral Salaun, chef d'état-major.

Un déjeuner

A midi, M. Leygues a offert un déjeuner de trente couverts à la Préfecture maritime, auquel étaient invités le préfet, le maire, les sénateurs et les députés du département, ainsi que les autorités militaires et maritimes.

Le lancement du nouveau croiseur

A 15 h. 45, le ministre arrive à la cale du Point-du-Jour, sous laquelle repose le superbe croiseur.

Il fait le tour du navire, puis prend place dans la tribune officielle, où se trouvent rassemblés de nombreux parlementaires et toutes les autorités civiles et militaires.

A 16 h. 15, le « Suffren » n'est plus retenu que par une plaque de tôle attachée à la savate que l'on détache au chalumeau. Deux minutes après, le grand navire s'ébranle, tandis que retentit la « Marseillaise » et qu'éclatent des vivats.

Le bâtiment glisse majestueux, les bosses cessantes sautent et le « Suffren », retenu dans son élan par d'énormes câbles, prend possession de son élément au milieu des vagues qui déferlent sur les quais environnants.

M. Leygues félicite les ingénieurs et agents techniques qui ont collaboré à la construction et au lancement et la cérémonie est terminée.

La princesse Juliana de Hollande siège au Conseil d'Etat

LA PRINCESSE, EN VOITURE, A COTÉ DE LA REINE WILHELMINE
La princesse héritière Juliana des Pays-Bas a atteint sa dix-huitième année, c'est-à-dire la majorité constitutionnelle

Au cours d'une séance extraordinaire et solennelle du Conseil d'Etat, sous la présidence de la Reine, la princesse Juliana, conformément à la Constitution, a pris possession de son siège. La Reine, accompagnée du prince consort qui siège également dans cette assemblée, a introduit elle-même sa fille

EN CHINE

Les troupes nordistes se seraient emparées de Hankéou

Londres, 3 mai. — Suivant des informations chinoises non confirmées, émanant de Tchin-Kiang, écrit le correspondant du « Daily Telegraph » à Nankin, les troupes nordistes du Feng-Tien se seraient emparées de Hankéou.

Tchang-Tso-Lin va s'emparer du chemin de fer oriental chinois

Chicago, 3 mai. — Selon une dépêche de Pékin à la « Chicago Tribune », on prévoit que Tchang Tso Lin va saisir le chemin de fer oriental chinois, actuellement aux mains des Soviets.

Les troupes rouges d'Hankéou battues par Tchang Kaï Chek

D'après une dépêche de Pékin, Tchang Kaï Chek a battu les troupes d'Eugène Chen, près de Kiu-Kiang. La ville chinoise a été envahie par des soldats fuyards. Les concessions française et japonaise restent relativement calmes. Les bruits d'alliance entre Tchang Tso Lin et Tchang Kaï Chek sont démentis.

Par ailleurs, une information de source anglaise signale le bruit que les troupes nordistes du Feng-Tien se seraient emparées de Hankéou.

L'assassinat d'un missionnaire canadien dans le Yunnan

Le « Daily Mail » reproduit la dépêche suivante :

« Les nouvelles reçues du Yunnan donnent les premières précisions sur les circonstances qui ont entouré la mort du missionnaire canadien Slitcher et de sa petite fille, qui furent capturés par des bandits en se rendant à Yunnan-Fou.

» La caravane comprenait M. et Mme Slitcher, leurs deux enfants, miss Mac Craig, un Américain et un prêtre catholique. Elle était escortée de cent soldats, mais ceux-ci s'enfuirent lorsque les brigands surgirent. Les bandits encerclèrent les voyageurs et tirèrent sur eux. M. Slitcher, qui tenait sa fille dans ses bras, fut blessé. Un brigand abattit M. Slitcher d'un coup de crosse et transperça de sa baïonnette le père et la fille qui rendirent l'âme sous les yeux de Mme Slitcher qui, elle-même, reçut des coups de couteau, mais survécut à ses blessures. Miss Mac Craig, l'autre fille des Slitcher et le prêtre parvinrent à s'enfuir. »

Les Etats-Unis sont toujours opposés à l'envoi d'une seconde note

On mande de Changhaï qu'un message officieux japonais émanant de Pékin, annonce que les ministres des cinq puissances ont conféré au sujet de la seconde note à envoyer au Gouvernement d'Hankéou, touchant les incidents de Nankin. Aucun accord n'a pu intervenir, le Gouvernement des Etats-Unis étant opposé à l'envoi d'une seconde note actuellement.

Un navire anglais essuie des coups de feu et riposte

On mande de Changhaï que le navire britannique «Kiawo» a subi un feu de mousqueterie, près de Chankiang.

Deux marins ont été légèrement blessés. Le « Kiawo » a riposté.

Mme Borodine transférée à Pékin

On mande de Pékin que Mme Borodine, qui a été arrêtée au début de mars à bord du « Pamiat-Lenina », a été transférée, aujourd'hui, de Tsi-Nan-Fou à Pékin, où elle arrivera dans la soirée.

Elle sera jugée sous peu, pour conspiration contre le Gouvernement de Pékin.

VISITEZ LES GROTTES DE HAN et de Rochefort (Belgique). La plus grande curiosité naturelle du monde. Fortes réductions aux sociétés, écoles, etc... Ecrire 8 jours d'avance. 37151

LES VOYAGEURS DE COMMERCE demandent la réduction des tarifs de transports

Paris, 3 mai. — Le bureau de la Fédération nationale des Syndicats de voyageurs de commerce, groupant cinquante-huit syndicats, vient de tenir une réunion et a voté un vœu demandant la réduction des tarifs de transports.

UN PROFESSEUR DE MUSIQUE DE GRENOBLE DEVIENT SUBITEMENT MUET

Paris, 3 mai. — M. Victor Maury, 40 ans, professeur de piano, demeurant 2, place Notre-Dame-de-la-Pointe, à Grenoble, de passage à Paris, pris d'un malaise, s'est affaissé, inanimé sur le trottoir, rue Saint-Honoré.

Transporté à l'hôpital Beaujon, on a constaté que le malheureux avait perdu l'usage de la parole.

LA CRUE DU MISSISSIPI

La Nouvelle-Orléans est sauvée mais onze villes sont menacées

New-York, 3 mai. — La situation la plus périlleuse est actuellement dans le nord de la Louisiane, au confluent de la Red-River. Par suite de la rupture des digues de la rive droite du Mississipi, onze villes sont menacées et leurs habitants les évacuent à la hâte. 140.000 personnes vont être ainsi à ajouter au total des réfugiés dont la Croix-Rouge doit assurer la subsistance et le logement.

Grâce à la rupture de la digue de Poydras, en aval de la Nouvelle-Orléans, cette ville, en revanche, paraît devoir être épargnée par la catastrophe. Le maximum de la crue ne s'y fera, il est vrai, sentir que dans une quinzaine de jours.

Les répercussions de la catastrophe sur la production cotonnière

Les inondations du grand fleuve américain préoccupent l'industrie cotonnière puisque de grandes étendues de terrains, spécialement réservés à la culture de la plante textile, se trouvent actuellement submergées.

Ces inondations font naturellement le jeu du marché spéculatif et, à ce sujet, les opinions les plus opposées se font jour dans les bulletins cotonniers. Où est la vérité?

Voici du moins l'opinion qu'un gros industriel a bien voulu nous donner sur cette importante question :

« Les Américains ont tout intérêt à se servir de ces incidents pour réduire la quantité de la récolte et pousser à la hausse des prix. Les employeurs, au contraire, ont avantage à se défendre contre cette incidence. Il est un fait certain, c'est que les inondations du Mississipi sont réelles, que les deux rives du fleuve ont été plantées en coton et représentent un acréage important. Etant donnée l'époque à laquelle ces inondations se sont produites, il sera impossible de replanter ces régions en coton et il en résultera une diminution d'acréage qui aura son effet sur l'importance de la récolte 1927-28.

» En tout cas, ce n'est pas ce qu'on pourra dire ou écrire en France qui agira d'une façon quelconque sur le marché américain. N'oubliez pas, en effet, que notre consommation, en chiffres ronds, est de 600 à 800.000 balles, alors que l'Amérique en consomme 7.000.000 de balles et l'Angleterre 3.000.000 de balles.

» C'est donc nous qui, en dernier lieu, devrons nous incliner devant ces prix du marché, qu'ils soient en hausse ou en baisse.

LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE

Le "Bellanca" prendrait son vol aujourd'hui

Le Bourget, 3 mai. — En vue du départ de l'avion « Bellanca », piloté par les aviateurs Bertaud et Chamberlain, qui doit

(Wide World photos).

LE PILOTE W. BERTAUD
dont on annonce le départ sur le « Bellanca »

avoir lieu demain matin, mercredi, les attachés naval et militaire des Etats-Unis sont venus prendre, au Bourget, les dernières mesures en vue de son atterrissage de nuit.

Conseil Général du Nord

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1927

La lutte contre la tuberculose et le cancer; le triangle du Croisé-Laroche ; la circulation automobile sont les principales questions qui ont été examinées par l'Assemblée générale lors des séances d'hier

LA SEANCE DU MATIN

Après avoir fait, pendant la journée du lundi, un travail préparatoire dans les divers bureaux, le Conseil général s'est réuni mardi matin, à 11 h. 15, en séance publique, sous la présidence de M. A. Potié, sénateur.

M. Demesmay remplit les fonctions de secrétaire.

Après l'appel nominatif, M. A. Potié fait part des excuses de MM. Loucheur et Coquelle, puis il prononce l'éloge funèbre de M. le docteur Verhaeghe, décédé il y a un mois.

Le président donne ensuite un aperçu des propositions préfectorales se rapportant au budget supplémentaire de 1927 et appelle l'attention des conseillers généraux sur la nécessité de faire des économies et de maintenir la stabilité budgétaire. Aucun emprunt, aucune augmentation des centimes, voilà la sage politique financière qu'il faut adopter.

Un Syndicat départemental

Après l'adoption de divers rapports, l'assemblée vote le principe de la création d'un Syndicat départemental qui réunirait le Nord, les Ardennes, l'Aisne, le Pas-de-Calais et la Somme, et dont le but serait de résoudre dans les meilleures conditions, les intérêts des départements syndiqués.

MM. Mahieu, Sapelier, Riche, Demolon et Couteaux représenteront le département auprès des départements sus-nommés pour mettre cette question au point.

Les habitations à bon marché

L'assemblée départementale donne un avis favorable au vœu suivant déposé par MM. Des camps et Degrotte :

« L'assemblée départementale émet le vœu que le ministre du Travail abroge de la loi sur les habitations à bon marché, la clause excluant du bénéfice de cette loi, tous les citoyens assujettis à l'impôt sur le revenu, en fixant une limite en-deçà de laquelle le paiement de l'impôt général sur le revenu ne provoquerait pas d'exclusion. »

Vote de crédits. — Un crédit de 300.000 fr. est voté pour le développement de l'école de Wagnonville et un crédit de 25.000 fr. est laissé au Préfet pour l'attribution de secours exceptionnels.

Asile d'aliénés

L'assemblée départementale voudrait que les travaux d'aménagement et de construction des Asiles d'aliénés de Bailleul et d'Armentières soient activement poussés.

Le Préfet déclare que l'on fait en ce sens tout ce qui est possible.

M. Ferrier souligne la nécessité de crédits pour l'équipement de mobiliers.

La montre des pupilles

Pour remplacer les dix francs qui étaient donnés aux pupilles qui ont obtenu leur certificat d'études, l'assemblée décide de leur donner à l'avenir, une montre-souvenir.

Disons à ce sujet qu'une prime de 50 francs est donnée à l'instituteur lorsqu'un pupille obtient son certificat d'études.

Après l'examen de questions secondaires, la séance est levée à 12 h. 15 et renvoyée à 15 h.

LA SEANCE DE L'APRES-MIDI

La séance reprend l'après-midi, à 15 h. 25, sous la présidence de M. Davaine, vice-président du Conseil général; secrétaire, M. Bourdon.

La lutte contre la tuberculose

M. Bourdon donne lecture d'un rapport concernant la lutte contre la tuberculose et qui tendrait à demander aux communes une contribution dans cette lutte. (Vœu de M. Descamps).

La question est renvoyée devant la Commission compétente.

M. Couteaux insiste tout particulièrement sur la nécessité de mesures urgentes à ce point de vue, montrant les pertes humaines causées par cette maladie.

M. Descamps se rallie aux propositions de **M. Couteaux** et apporte quelques précisions sur la raison qui lui a fait déposer son vœu. Il a été frappé par le chiffre de dépenses faites par les communes pour l'organisation des fêtes, alors qu'il n'est pas fait un effort correspondant en ce qui concerne le secours aux malades. Il y a donc lieu de prendre une décision rapide pour statuer sur le principe de son vœu.

M. Merejor demande que la lutte contre la tuberculose soit organisée par une propagande suivie.

M. Salengro montre l'effort réalisé par la ville de Lille, s'étonne qu'il ne puisse avoir l'appui espéré, du Conseil général et pense que certains membres du Comité départemental ne sont pas tout à fait disposés à faire les efforts nécessaires, du moins en ce qui concerne la lutte contre la tuberculose.

Cette observation amène une protestation de la part de M. Descamps.

Le Préfet dit tout ce qui a été fait, les difficultés financières devant lesquelles le Comité s'est trouvé ,et ce qu'il est possible d'espérer.

M. Descamps déclare qu'il déposera un vœu tendant au vote de 2 centimes additionnels destinés uniquement à la lutte contre la tuberculose.

Finalement toute la question est renvoyée à la Commission des maladies sociales.

La lutte contre le cancer

M. Couteaux demande ce que la ville de Lille a fait, à ce jour contre le cancer.

M. Salengro fournit à ce sujet tous renseignements sur ce qui a été fait et surtout ce qui reste à faire.

M. Couteaux voudrait que la Commission des maladies commençât immédiatement la lutte sans attendre la réalisation des travaux d'aménagement prévus.

M. le Préfet est persuadé que la question pourrait être envisagée, en commun accord avec la ville de Lille pour créer le fameux centre de lutte contre le cancer.

L'assemblée se rallie à cette proposition.

Le triangle du Croisé-Laroche

La question revient à nouveau sur le terrain du Croisé-Laroche. La pépinière qui existait est disparue. On propose la création d'un square.

MM. Inghels et **Maréchal** appuient cette proposition, et voudraient que le Département fasse cette création à sa charge.

M. Crépy-Saint-Léger montre le danger de ce square.

M. Maréchal souhaite du moins que le triangle ne soit pas laissé en friche.

M. Inghels demande que l'on acceptât le principe de cet embellissement.

La discussion s'engage sur la participation financière du Département et de la commune de Marcq-en-Barœul, et la question est renvoyée devant le 4e bureau pour mise au point.

Routes départementales

L'assemblée départementale vote, pour 1907, un budget supplémentaire de 270.000 fr. pour la continuation des travaux de réfection des routes départementales et des chemins vicinaux.

La circulation automobile

Pare-boue. — Le pare-boue ne deviendra obligatoire que lorsque l'on aura un pare-boue donnant parfaite satisfaction, ainsi décide l'assemblée.

Chronométrage. — Il ne paraît pas intéressant de doter les gendarmes d'un chronomètre pour apprécier la vitesse des automobiles, les résultats obtenus paraissant bien aléatoires, et ce vœu est rejeté.

M. Remy qui a déposé le vœu du pare-boue

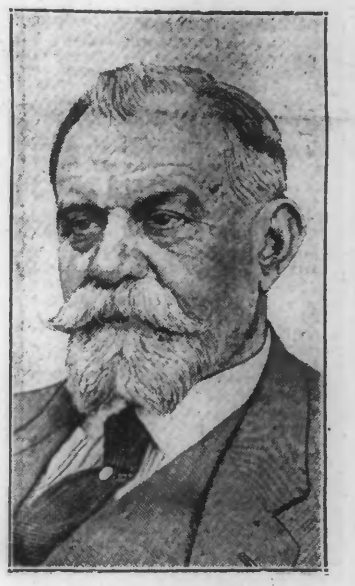

M. LE SÉNATEUR POTIÉ
président du Conseil général

obligatoire voudrait que l'on prenne des dispositions pour protéger le piéton.

M. Lebas voudrait que le pare-boue soit obligatoire pour tous les véhicules.

Police des routes. — Le Conseil général émet le vœu qu'une police spéciale des routes réglemente et surveille la circulation des autos sur les routes.

Les frais de déplacement

L'assemblée inscrit au budget supplémentaire de 1927, un crédit spécial de 500.000 fr. au titre d'indemnité pour frais de transport et de séjour aux conseillers généraux et d'arrondissement, et porte de 25.000 à 185.000 ou 195.000 fr. suivant le cas, cette même indemnité.

L'examen des divers rapports étant épuisé, la séance est levée à 17 h. 15.

Le travail prévu

Aujourd'hui, mercredi. Matin: travail dans les bureaux. Après-midi: à 14 h. 30, séance publique. Jeudi matin: visite de l'Institut des sourds-muets de Ronchin. Après-midi: discussion des questions relative au chômage et à la reconstitution.

Vendredi après-midi: discussion des vœux politiques.

Vœux émis par M. Descamps

1° Service téléphonique dans les campagnes

Que dans les campagnes, les heures d'ouverture du service téléphonique soient avancées, sans toutefois que la durée totale de fonctionnement du bureau soit modifiée.

Actuellement, le Service municipal est ouvert de 8 h. à 19 h. avec interruption de 12 à 14 h.

Il serait désirable que l'ouverture en soit portée à 7 h., étant donné que l'activité économique et agricole des campagnes n'attend pas 8 heures pour se manifester et que cette facilité permettrait un usage plus facile des lignes interurbaines à un moment où les communications des grandes villes sont moins fréquentes.

2° Que la Compagnie du Nord installe un abri de chaque côté des deux voies à l'arrêt du Blanc-Seau.

3° Indemnité de déplacement des délégués sénatoriaux;

Que l'indemnité de déplacement des délégués sénatoriaux soit multipliée par 5, coefficient admis par l'Etat lui-même pour l'acquittement des taxes postales ou analogues,

Qu'en raison de la proximité des élections sénatoriales dans le Nord, le Conseil général insiste auprès des ministères intéressés pour que la modification demandée soit applicable pour le 29 mai,

Qu'en tout état de cause, le Conseil général du Nord, si satisfaction ne peut être donnée aux délégués sénatoriaux du Nord, en raison des lenteurs et de l'inertie habituelles du pouvoir central, appuie le vœu qu'il pourrait émettre par le vote d'un crédit permettant d'allouer à chaque délégué sénatorial une indemnité exceptionnelle départementale d'au moins dix francs.

REVUE DE LA PRESSE

Le discours de M. Poincaré

De l'*Œuvre* (M. GUSTAVE TÉRY) :

Son ministère a été celui de la confiance. C'est une grande et noble chose. M. Poincaré ne souffrira point que des réactionnaires effrontés, qui prétendent parler et agir en son nom, abusent de cette confiance qu'on a mise en lui — et qu'il a méritée. Comment ne tiendrait-il pas à honneur d'en rester digne !

Du *Populaire* (M. E. K.) :

Désormais, nul ne peut s'y tromper. Après ce discours, il faut choisir.

Ou l'opposition à une politique de combat, qui ne peut même plus couvrir sa gestion anti-démocratique et anti-pacifique du prétexte apparent des finances nationales.

Ou l'acceptation, la résignation, la collaboration.

Le socialisme a choisi. Au choix des radicaux, la démocratie reconnaîtra les siens.

Du *Petit Parisien* (M. F. LAURENT) :

Les Nouvelles ont donné à leur président comme on se donne dans ce prudent pays, après s'être réservé pendant le temps nécessaire à juger son homme. Ils ont reconnu chez lui le meilleur de leur race, la ténacité au labeur, la droiture de la vie, la clarté de la pensée et de l'action, l'ardent patriotisme et jusqu'à cette froideur physique qui est en fait une manifestation de pudeur sentimentale. Et ils l'ont